

Le dialogue tutelles-syndicats prend forme

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5368 - Jeudi 6 mai 2021 - Prix : 10 DA

Marche à Béjaïa

Les pompiers réclament la levée des sanctions envers leurs collègues

Page 16

Six chefs de partis ont saisi Charfi

De nombreux dossiers de candidature rejetés

Page 3

Deux rapprochements gros de conséquences

Par Mohamed Habili

Au Moyen-Orient deux rapprochements se sont amorcés ces derniers temps qui s'ils devaient aboutir apporteraient des changements notables dans notre région entendue au sens large. S'ils ne nous concernent pas directement, ils ne seront pas sans influencer sur nous par la recombinaison qu'ils induiront dans la partie du monde à laquelle nous appartenons. L'un de ces rapprochements est plus avancé que l'autre, c'est le dialogue en vue de la réconciliation entre l'Égypte et la Turquie, dont les relations diplomatiques sont rompues depuis 2013. Il est suffisamment pour qu'il soit possible dès à présent de parler sur sa réussite, et cela sans grand risque de se tromper. En ce moment en effet une délégation turque conduite par le vice-ministre des Affaires étrangères est au Caire sur invitation de l'Égypte. Si la rencontre tient ses promesses, et il n'y a pas de raison de penser qu'il en soit autrement, étant donné qu'elle survient à la suite d'autres qui lui ont préparé le terrain, la prochaine étape prendra la forme d'une rencontre entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays dans le but pur et simple de sceller leur réconciliation. Il ne restera plus alors qu'à prévoir un sommet entre les deux chefs d'État, si l'on veut à tout prix donner à l'événement tout son éclat.

Suite en page 3

Présidence/Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA)

Le Président Tebboune reçoit Saida Neghza



Ph/D. R.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, Saida Neghza, présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA). Page 3

L'inconscience des citoyens accentue les risques

Ramadhan, mois de la surconsommation et des... intoxications

Page 16

Le barrage n'est rempli qu'à 25 %

Les eaux du Sébaou à la rescousse de Taksebt

Page 4

Rencontres avec le partenaire social

Le dialogue tutelles-syndicats prend forme

■ En application des instructions du Président Tebboune, qui avait ordonné à ses ministres d'entamer le dialogue avec les partenaires sociaux afin de remédier aux problèmes des différents secteurs, le dialogue tutelles-syndicats prend forme.



Par Louisa Ait Ramdane

Les préoccupations socioprofessionnelles des travailleurs du secteur de la Santé ont été au cœur d'une rencontre tenue hier entre le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, et le partenaire sociale, et ce, dans le cadre des instructions du chef de l'Etat, lors du dernier Conseil des ministres. Ainsi, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, s'est réuni hier avec des représentants syndicaux, dans le cadre du dialogue entre les deux parties, histoire de tracer avec eux des plans pour répondre aux aspirations et préoccupations

des travailleurs de chaque domaine. «Nous œuvrons à trouver les solutions possibles pour améliorer les conditions de travail de cette catégorie, tout en maintenant une meilleure relation entre l'administration centrale et les personnels du secteur qui rencontrent différentes difficultés», a indiqué le ministre.

Benbouzid a rappelé que ce dialogue «s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, qui nous a ordonné de renouer le dialogue avec les partenaires sociaux, en vue d'une révision de la situation socioprofessionnelle des travailleurs et la mise en place d'un concept prenant en compte l'efficacité pour encourager les

compétences nationales et protéger la santé publique». Le ministre a rappelé, à l'occasion, la proposition faite par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, chargé de la Réforme hospitalière, lors du dernier Conseil des ministres, concernant le processus opérationnel de la réalisation du projet de réforme hospitalière. Abderrahmane Benbouzid a souligné, à ce propos, que le projet a évoqué les dossiers de la numérisation, la décentralisation et l'allègement des procédures administratives au niveau du ministère.

Revenant aux revendications des syndicats de son secteur, Benbouzid a affirmé que le dia-

logue avec les partenaires sociaux du secteur se poursuit, ajoutant que certaines revendications pourraient être satisfaites «dans les plus brefs délais». Lors d'une visite d'inspection à nombre de projets de son sec-

teur dans la capitale, il avait déclaré que les responsables de syndicats étaient reçus périodiquement en vue d'examiner les revendications dont certaines pourraient être satisfaites «dans les plus brefs délais».

Dans ce cadre, le ministre a mis en avant l'importance du projet de réforme hospitalière vu les besoins accrus des malades et des citoyens, ajoutant qu'«il est inévitable d'opérer un changement radical au secteur de la Santé».

Ce processus de rencontres est adopté également par d'autres secteurs connaissant des perturbations récurrentes provoquées par les actions de contestation des travailleurs, comme c'est le cas de l'Education nationale. Quatorze syndicats du secteur ont déposé lundi dernier un préavis de grève nationale de trois jours, pour dimanche, lundi et mardi prochains. Pour tenter de répondre aux revendications portées par les syndicats, le ministre du secteur, Mohamed Ouadjaout, s'est réuni hier avec plusieurs syndicats. A noter que le Conseil des lycées algériens (CLA) a pris la décision de ne pas prendre part à la rencontre. L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 273 nouveaux cas et 10 décès

L'Algérie a enregistré 10 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de plus qu'hier (9), portant à 3 299 le total des morts, a annoncé, hier le ministère de la Santé.

Le nombre de contaminations a connu une légère baisse, avec 273 cas, soit 9 cas de moins par rapport au bilan d'hier (282), pour atteindre, au total, 123 272 cas confirmés.

R. N.

Inflation galopante, perte d'emplois, entreprises en difficulté et grèves

L'économiste Ould Moussa tire la sonnette d'alarme sur la crise

Alertant sur la situation économique que traverse l'Algérie et les difficultés dans plusieurs secteurs qui annoncent une crise imminente, l'économiste Yacine Ould Moussa a assuré qu'«il faut agir vite, avant que le temps ne nous dépasse et lancer rapidement de véritables et profondes réformes». S'exprimant, hier, sur les ondes de la Radio nationale, l'économiste Yacine Ould Moussa a donné un constat alarmant sur la situation économique que traverse le pays. En effet, la réduction des ressources financières, l'inflation galopante, la perte d'emplois, des entreprises en difficulté, l'embarquement social, des grèves tournantes et cycliques, sont autant de frémissements annonciateurs de situations de crises imminentes, alerte l'invité de la Chaîne 3. Il a indiqué qu'«il faut agir vite avant que le temps ne nous dépasse», ajoutant que «les difficultés de notre économie sont structurelles et non conjoncturelles». L'intervenant a alors tiré la sonnette d'alarme et conseillé de «lancer rapidement de véritables et profondes réformes», nuanciant qu'«il y a une différence entre l'urgence et la durée». Et d'expliquer que «dans l'urgence, ce sont des



mesures palliatives et pour cela il faut avoir des ressources, de l'organisation, de l'économie, faire l'inventaire, avoir les hommes». Il a ajouté qu'il faut aussi des objectifs pertinents, une organisation performante et des hommes engagés et compétents qui sont prêts à s'inscrire dans la durée. Selon Ould Moussa, «cet inventaire permet de voir les capacités et les attentes tout en sachant que la stabilité politique commence par la stabilité sociale». Car au-delà des revendications politiques, on peut trouver des solutions mais pour les revendications sociales il

faut des réponses économiques. «Et pour répondre à ces revendications, les solutions palliatives n'ont plus cours», a-t-il souligné. «Les questions sociales ne peuvent être résolues sans création de richesse et de l'emploi», a-t-il relevé, montrant qu'on paye ces années d'ineptie économique. On paye, a-t-il expliqué, «les années blanches» où l'on n'a rien changé depuis des années d'un iota le modèle de croissance, le modèle de développement, de la façon de créer de la valeur, de la richesse, de la façon de collecter de l'épargne, de la façon d'investir, des choix

stratégiques importants qui sont générateurs de progrès, d'intégration économique, de conquête du marché intérieur. Et de regretter que l'on s'attarde sur la création des conditions idoines de l'économie de la connaissance qui est une économie extrêmement complexe et sensible aux variations aux inepties de l'écosystème. Pour rattraper cet immense retard sur l'agenda économique à mettre en route, il constate qu'«il ne faut pas restaurer que le ministère du plan, comme un outil efficace, mais il faut aussi restaurer la prévision : le calcul économique, la planification et la capacité d'évaluer nos besoins sur plusieurs années tout en évaluant nos moyens». Il a fait remarquer qu'«on n'utilise pas des moyens modernes pour une économie archaïque», appelant à faire avec la politique de ses moyens. Enfin, l'économiste s'est dit désolé du fait que «c'est la 3^e fois qu'on a eu le choc, mais on ne retient pas la leçon. On paye aujourd'hui la facture de la cécité économique occasionnée par la politique de la rente et la disponibilité de la manne de ressources financières dépendant du prix du baril de pétrole».

Thinine Khouchi

Présidence/Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA)

Le Président Tebboune reçoit Saida Neghza

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, Saida Neghza, présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA).

Par Massi Salami

Lors de cette rencontre, le président de la République a évoqué la situation économique et sociale qui capte l'intérêt du citoyen et qu'il suit personnellement en veillant à assurer les moyens nécessaires à son règlement. Le président de la République a assuré lors de cette rencontre, qu'il suit au quotidien les préoccupations des citoyens et œuvre sans relâche à lever toutes les entraves afin d'accélérer la cadence de la croissance et lutter contre les cercles qui préméditent d'entraver les projets de développement destinés au citoyen. Ces parties, a-t-il indiqué, travaillent pour augmenter les souffrances et les pénuries de services et des marchandises afin de provoquer des tensions. Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a affirmé que les investisseurs



PHOTO: R.

intégrés bénéficieront de tous les encouragements nécessaires pour participer à la construction de l'Algérie nouvelle et la concrétisation de l'essor économique attendu. Contactée par nos soins, Saida Neghza a déclaré avoir évoqué lors de son entretien avec le Président de la République ses visites de terrain qui l'ont conduite dans plusieurs wilayas du pays. Elle a aussi affirmé avoir transmis les préoccupations des hommes d'affaires et les problèmes rencontrés par les entreprises algériennes. La présidente de la CGEA a également exposé un ensemble de propositions concernant des projets structurants en mesure de permettre à l'Algérie d'en finir avec sa

dépendance aux hydrocarbures. Aussi, elle n'a pas manqué de présenter un rapport au président de la République concernant des zones d'ombres dans lesquelles elle s'est rendue dans le cadre de sa tournée nationale. Saida Neghza, lors de cette réunion, a exprimé au Président de la République ses remerciements pour le soutien qu'il lui apporte, à elle et à tous les citoyens intégrés qui comptent adhérer au grand projet de construction de l'Algérie nouvelle. Il est à rappeler que la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes effectue, depuis plusieurs semaines, des visites à travers les wilayas et différentes régions du pays. Saida Neghza s'est

rendue dans des entreprises algériennes qui connaissent diverses difficultés dues notamment au poids de la bureaucratie. Pourtant ces investissements lancés par des hommes d'affaires algériens représentaient un espoir pour des milliers de jeunes pour sortir du chômage et développer l'économie du pays. Notre journal a été le seul à accompagner la présidente de la CGEA dans sa tournée nationale, en donnant la parole à des chefs d'entreprises ambitieux mais freinés dans leur élan par des entraves diverses, blocages aggravés par la situation sanitaire générée par l'épidémie du coronavirus et par la crise multisectorielle qu'elle a engendrée. **M. S.**

Présidence de la République Tebboune reçoit le ministre des Affaires étrangères du Koweït

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu le ministre des Affaires étrangères, ministre d'Etat aux affaires du Conseil des ministres du Koweït, Cheikh Ahmed Nasser Al-Mohammed Al-Sabah, qui lui a remis une lettre de l'Emir du Koweït, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu aujourd'hui Cheikh Ahmed Nasser Al-Mohammed Al-Sabah, ministre des Affaires étrangères, ministre d'Etat aux affaires du Conseil des ministres de l'Etat du Koweït frère, qui lui a remis une lettre de l'Emir du Koweït, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah", précise le communiqué de la Présidence de la République.

L'audience "s'est déroulée en présence de M. Nouredine Bardad-Daïdj, directeur de cabinet à la Présidence de la République, et de M. Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères", pour la partie algérienne, et de l'ambassadeur Fahad Ahmad Al-Awadhi, ministre des Affaires étrangères adjoint aux affaires du monde arabe, de l'ambassadeur du Koweït en Algérie Mohamed Echabou, et de la déléguée l'accompagnant", pour la partie koweïtienne, ajoute la même source.

R. N.

Six chefs de partis ont saisi Charfi

De nombreux dossiers de candidature rejetés

Six chefs de partis politiques ont demandé à rencontrer le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, suite au rejet d'un nombre considérable de dossiers de candidature aux élections législatives du 12 juin prochain.

Des candidats aux élections législatives sont sur le qui-vive depuis plusieurs jours. L'opération de collecte de signatures terminée et leurs dossiers déposés, l'heure est désormais à la validation des listes par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Selon des échos qui nous sont parvenus de différentes régions du pays, de nombreuses listes, aussi bien de partis politiques que d'indépendants, ont été rejetées. Le traitement des dossiers par les services compétents est effectué sans complaisance, d'où l'invalidation de nombre de candidatures. La tâche de collecte de signatures n'était pas une sinécure pour la plupart des prétendants à la chambre basse du

Parlement, il a fallu prolonger les délais afin de leur permettre d'atteindre le compte. Aussi, le profil de certains d'entre eux ne permettait pas de figurer parmi les candidats. L'on trouve aussi des aventuriers parmi les supposés futurs députés qui ont déposés leurs dossiers, malgré le fait de ne pas avoir réuni le nombre réglementaire de signatures ou pour autres défauts. L'on apprend, à titre d'exemple, que le dossier du Parti du Rassemblement algérien dans la wilaya de Batna a été rejeté. Ce parti n'a pu collecter que 1 883 signatures individuelles à travers 5 wilayas, loin du nombre exigé par la loi, à savoir 25 000 signatures dans au moins 23 wilayas.

A Tizi Ouzou, un total de 24 dossiers de candidature a été rejeté par la commission de validation de la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections. Les dossiers ont été rejetés pour «différents motifs, après les enquêtes menées conformément aux dispositions de la loi électorale».

Les responsables des 13 listes, dont celles de 11 partis politiques et 2 listes indépendantes ont été invités à procéder à leur remplacement avant le 16 de ce mois de mai, pour maintenir leur participation au scrutin.

Dans la wilaya d'El Bayadh, neuf listes ont été rejetées, quatre partisanes et cinq indépendantes. D'autres listes risquent de connaître le même sort dont certaines appartiennent à des partis censés disposer d'assiette électorale ou des personnalités locales connues, rapportent des médias.

A Saïda, 18 listes sont d'ores et déjà acceptées alors que 13 ont été rejetées en attendant de trancher définitivement sur les recours introduits. Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, parmi les 20 candidats rejetés, des sources médiatiques citent, entre autres motifs, l'implication dans des affaires de corruption par les concernés.

Cependant, le rejet de candidature qui a le plus étonné les observateurs est celui du secré-

Deux rapprochements gros de conséquences

Suite de la page une

L'autre rapprochement, qui lui en revanche commence à peine, mais qui à certains indices est susceptible de s'accélérer, concerne l'Iran et l'Arabie saoudite, dont la rupture remonte à 2015, à la suite de l'attaque de l'ambassade saoudienne à Téhéran. A priori il sera plus difficile pour ces deux là de surmonter leurs différends que pour les premiers. D'autant qu'ils sont déjà en guerre au Yémen, par Houthis interposés il est vrai. Ils l'avaient été auparavant en Syrie, tout aussi indirectement, un front d'où l'Arabie saoudite s'était ensuite retirée, à la différence de l'Iran, qui lui y est toujours impliqué. La réconciliation dans leur cas ne manquera pas de produire ses effets dans l'ensemble du monde arabe et musulman. De façon plus particulière ou plus immédiate au Yémen bien sûr, mais également en Irak, au Liban, et peut-être même en Syrie, l'Arabie saoudite y conservant une influence malgré tout. La normalisation de leurs relations si elle survient ne voudra pas dire pour autant que leurs différends se sont dissipés comme par enchantement. Mais le fait qu'ils puissent du moins en parler fera en sorte que la recherche d'un compromis pour chacun d'entre eux est quelque chose d'envisageable. Si le dialogue entre eux est possible, ce sera toujours à lui qu'ils recourront en premier lieu. C'est l'Irak, un pays où ils sont presque aussi influents l'un que l'autre, qui joue l'intermédiaire en l'occurrence. Il est avec le Liban le pays ayant le plus intérêt à ce que l'Iran et l'Arabie saoudite se réconcilient. N'empêche, nous sommes plus concernés par le premier rapprochement, bien que nous ayons intérêt à ce que la paix règne aussi bien dans notre environnement immédiat que dans le reste du monde. Mais comme un rapprochement entre l'Egypte et la Turquie sera bénéfique pour la Libye, déchirée qu'elle est encore aujourd'hui entre leurs intérêts contradictoires à l'intérieur de ses frontières, ce sera lui qui en premier nous impactera. Et positivement, puisqu'il sera de nature à hâter la réunification de la Libye. **M. H.**

taire général du FLN, Abou El Fadhl Baâdji. Son dossier a été rejeté, il y a quelques jours, par la délégation de la wilaya d'Alger de l'Anie. Des voix étaient nombreuses à dénoncer la présence, parmi les candidats à la prochaine législature, d'hommes d'affaires ou d'enfants d'anciens responsables et chefs politiques. Certes, la loi n'interdit pas à une personne riche ou dont le père ou un proche ait déjà occupé un poste de responsabilité de se présenter aux élections législatives, mais tout compte fait, la commission de validation des candidatures ne badine pas avec la loi concernant les dossiers non conformes. D'où d'ailleurs, le nombre important de candidatures rejetées après enquête.

Aomar Fekrahe

Le barrage n'est rempli qu'à 25 %

Les eaux du Sébaou à la rescousse de Taksebt

n Début de pompage de 50 000 mètres cubes/jour. La faible pluviométrie de cette année fait redouter le pire des scénarios dans l'alimentation des populations de la wilaya de Tizi Ouzou à l'approche de la saison estivale.

Par Hamid Messir

Les services de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tizi Ouzou ont mis en œuvre le projet de recourir aux eaux du Sébaou pour venir à la rescousse du barrage de Taksebt, rempli en ce début de mai qu'à 25 %.

En effet, l'aménée d'eau de l'oued Sebaou vers le barrage vient d'être entamée avec le pompage d'une quantité de 50 000 mètres cubes par jour comme première phase, en attendant d'atteindre les 60 000 000 mètres cubes/jour.

Le projet a été confié au groupement public Cosider. La faible pluviométrie de cette année fait redouter le pire des scénarios dans l'alimentation

des populations de la wilaya de Tizi Ouzou à l'approche de la saison estivale. Certaines localités commencent déjà à connaître de sérieuses perturbations.

Les services des ressources en eau de Tizi Ouzou ont même annoncé le recours à près des 200 forages situés dans l'oued Sébaou pour compenser le déficit induit par un taux faible de remplissage du barrage d'où s'alimente la majorité des localités de la wilaya de Tizi Ouzou. Même les populations des localités du sud de la wilaya ne seront pas épargnées par la pénurie, puisque leur source d'alimentation, à savoir le barrage Koudiet Acerdoune dans la wilaya de Bouira, n'est rempli qu'à 07 % à la fin avril écoulé.

H. M.



Ph.D. R.

Santé

L'Algérie célèbre la Journée mondiale de l'hygiène des mains

L'Algérie a célébré hier la Journée mondiale de l'hygiène des mains lors d'une cérémonie tenue à Alger en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

Cette journée mondiale, organisée le 5 mai de chaque année, est célébrée en Algérie sous le slogan national 2021 «Se laver les mains, un geste simple qui sauve des vies».

A cette occasion, M. Benbouzid a rendu un hommage appuyé aux membres du Comité d'experts de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins «pour la qualité du travail accompli, notamment en ce qui concerne l'élaboration du référentiel relatif aux directives nationales sur l'hygiène de l'environnement dans les établissements de santé publics et privés ainsi que du deuxième référentiel relatif aux directives portant sur la prévention des infections associées aux actes de soins actuellement en cours d'édition».

Il a également remercié l'Organisation mondiale de la santé (OMS) «pour son appui et sa précieuse contribution» dans les efforts de l'Algérie à lutter contre les infections liées aux soins.

De son côté, le Représentant de l'OMS pour l'Algérie, Nguessan Bla François, a indiqué que l'hygiène des mains, mise en avant pendant la pandémie de Covid-19, «reste la mesure la plus efficace pour réduire la propagation des infections au sein de la population et dans les structures de santé et nécessite la mise en place de stratégies multimodales».

«En effet, douze ans après le lancement du programme de l'OMS "Un soin propre est un soin plus sûr", la non-observance de l'hygiène des mains est toujours considérée comme la cause majeure de survenue des infections et de propagation de micro-organismes multi-résistants et est également reconnue comme un facteur significatif du développement de foyers épidémiques», a-t-il affirmé.

L'observance à l'hygiène des mains n'est que de 40 % en moyenne chez le personnel soignant

Selon l'OMS, plusieurs études publiées suggèrent que l'observance à l'hygiène des mains n'est que de «40 % en moyenne chez le personnel soignant», a estimé M. Bla François, ajoutant que «les infections associées aux soins (IAS) ont également un impact économique significatif pour les patients et les systèmes de santé dans le monde entier».

De plus, l'OMS et l'Unicef estiment que, dans le monde, «3 milliards de personnes ne possèdent pas d'endroit chez eux pour se laver les mains avec de l'eau et du savon, et que deux établissements de santé sur cinq ne disposent pas d'installations permettant une bonne hygiène des mains».

«L'acceptabilité et le respect des meilleures pratiques en matière d'hygiène des mains sont améliorés lorsque l'hygiène des mains est fournie gratuitement et rendue obligatoire par les autorités de santé publique, ce qui est un enjeu considérable dans les situations d'urgence de santé publique de portée inter-

nationale», a-t-il fait valoir.

Pour lui, la promotion de l'hygiène des mains sur le long terme passe par plusieurs actions pour lever les différents obstacles et barrières comportementales.

Ce n'est pas un concept nouveau dans le milieu des soins et de nombreux établissements de soins dans le monde ont déjà établi des politiques, défini des recommandations et mis en œuvre des programmes de formation réguliers dans ce domaine.

Le représentant de l'OMS a relevé, dans ce cadre, que l'Algérie a édité deux documents de référence, à savoir celui de 2021 intitulé «Directives relatives à la prévention des infections associées aux actes de soins» et de décembre 2015 intitulé «Directives nationales relatives à l'hygiène de l'environnement dans les établissements de santé publics et privés publiés».

«Ces protocoles devront permettre à tous les professionnels de la santé d'acquiescer les bons réflexes dans la pratique quotidienne du soin, visant ainsi à réduire le nombre des infections liées aux soins», a-t-il estimé, ajoutant qu'ils visent également «à harmoniser les procédures et à les généraliser à travers l'ensemble des établissements de santé publics et privés».

Le Bureau de l'OMS Algérie continuera, selon son représentant, de fournir l'appui et l'accompagnement nécessaires, de haut niveau, fondés sur des orientations et sur des informations factuelles de l'OMS, afin de soutenir les efforts de l'Algérie pour mieux cibler les interventions de l'hygiène des mains, renforcer les systèmes natio-

naux de santé en vue d'assurer une meilleure connaissance du phénomène et de réduire les infections liées à la non observance de l'hygiène des mains.

Benbouzid insiste sur l'application rigoureuse des protocoles portant sur l'hygiène des mains

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a insisté, hier à Alger, sur l'application «rigoureuse» par les professionnels de la santé de l'ensemble des protocoles en vigueur portant sur l'hygiène des mains et la Covid-19.

«Plus que jamais, la vigilance s'impose et appelle tous les professionnels de santé, tous corps confondus, à se mobiliser davantage pour intensifier nos efforts de prévention et de lutte contre ces infections associées aux soins», a indiqué M. Benbouzid à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'hygiène des mains qui coïncide avec le 5 mai de chaque année.

Les infections associées aux soins ont constitué, ces dernières années, une préoccupation «majeure» pour la sécurité des patients et des professionnels de santé, a-t-il ajouté lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part les cadres du ministère de la Santé, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Algérie, Nguessan Bla François, et les experts membres du Comité de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins.

Pour le ministre, ces infections, «qui touchent, chaque

année des centaines de millions de personnes dans le monde», sont à l'origine de pathologies graves et de prolongement de la durée du séjour hospitalier, voir de mortalité qui sont les résultats indésirables de la mauvaise pratique de l'hygiène des mains lors des soins.

Elles engendrent, selon lui, «un surcoût difficilement gérable pour le patient et sa famille, mais aussi une charge financière élevée pour le système de santé». Il a fait observer que les progrès médicaux, indissociables des progrès technologiques, donnent lieu à une prolifération de moyens et de lieux de soins, considérant cette évolution comme «une source de risque encore plus grande d'infections associées aux soins qui constituent un vrai problème sanitaire et ce, d'autant qu'elles sont de plus en plus résistantes aux antibiotiques et engendrent un coût de traitement plus important». M. Benbouzid a affirmé que l'hygiène des mains, par sa simplicité et son efficacité, est une mesure primordiale pour réduire ces infections, et par conséquent renforcer la sécurité des patients.

C'est à ce titre, a-t-il rappelé, que l'OMS a dédié une journée annuelle de portée mondiale à l'hygiène des mains pour accroître la prise de conscience, partout dans le monde, de l'importance à accorder à l'hygiène en général et à l'hygiène des mains en particulier.

«L'hygiène des mains reste une mesure barrière simple et non négligeable pour contrer la propagation manu portée des pathogènes notamment en cette période de Covid 19», a-t-il dit.

Hani Y.

Vers la création d'une vingtaine de Conseils d'affaires mixtes

■ La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) envisage la création de plus de 20 Conseils d'affaires mixtes regroupant des entreprises algériennes et étrangères, dans une démarche visant à promouvoir les exportations nationales hors hydrocarbures et à drainer les investissements, indique la directrice de la Caci, Wahiba Bahloul.



PH.D.R.

Par Samia Y.

Dans un entretien à l'agence nationale de presse, M^{me} Bahloul a précisé que «la Chambre algérienne de commerce et d'industrie a échangé, par voie diplomatique, des projets d'accord avec ses homologues étrangères, en prévision de la mise en place d'une feuille de route permettant d'intensifier les échanges commerciaux avec les pays concernés».

A ce jour, la Caci a opérationnalisé 30 Conseils d'affaires entre l'Algérie et d'autres pays, dont les plus récents sont le Mali, le Niger, le Kenya, la Tanzanie, le Sénégal et le Mozambique, a-t-elle fait savoir. Concernant le choix des pays concernés par la création et l'activation des

Conseils d'affaires mixtes, la directrice de la Caci a mis en avant la grande focalisation sur les pays africains, notamment à la faveur de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). La Zlecaf offre aux exportateurs algériens l'opportunité d'accéder aux marchés africains et de s'y positionner, mais pour ce faire, ils ont besoin de l'accompagnement de certaines instances telles que les Conseils d'affaires mixtes en sus du rôle de facilitateur assuré par les représentations diplomatiques algériennes à l'étranger, a soutenu la même responsable. «L'orientation africaine de la diplomatie économique algérienne traduit clairement la forte volonté du gouvernement et l'intérêt qu'il accorde à la consolidation des relations

commerciales et économiques avec les Etats du continent, qui est le prolongement naturel de l'Algérie», a-t-elle ajouté. La démarche de la Caci s'inscrit en droite ligne des recommandations de la Conférence nationale sur la relance économique, préconisant l'activation de la diplomatie économique en vue de la réduction des importations, de la promotion des exportations hors hydrocarbures et de l'augmentation du volume des investissements étrangers en Algérie, explique M^{me} Bahloul. Pour elle, la création des Conseils d'affaires vient renforcer les relations bilatérales entre les Chambres de commerce et d'industrie de par le monde, lesquelles sont unies par des accords de coopération et des mémorandums d'entente

à travers lesquels elles œuvrent pour l'échange des informations économiques et commerciales et des délégations d'affaires.

Accélérer l'ouverture de succursales des banques algériennes en Afrique

Evoquant les efforts de la Caci en matière de promotion des exportations, M^{me} Bahloul a mis en avant le rôle qu'elle joue dans la collecte des informations sur les marchés étrangers et dans l'organisation des manifestations économiques permettant aux opérateurs économiques d'établir des contacts. La Caci a également élaboré un programme de formation dans les métiers d'export au profit des chefs d'entreprises et des petites et moyennes entreprises (PME). De plus, une plateforme numérique de la Caci a été créée pour permettre aux exportateurs algériens de retirer en ligne les certificats d'origine, ce qui permettra l'amélioration du processus prestataire et la simplification des procédures administratives. A une question sur les démarches visant à atteindre l'objectif de 5 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, M^{me} Bahloul a estimé que la réalisation de cet objectif exigeait un effort collectif incluant la poursuite des réformes dans le secteur bancaire, la mise en place et l'amélioration des bases logistiques

et une bonne commercialisation du produit algérien. Pour la promotion de l'export en tant qu'activité en soi, l'Algérie gagnerait à avoir des sociétés d'exportation spécialisées, dotées des moyens nécessaires pour accéder aux marchés extérieurs, a souligné la directrice de la Caci qui ajoute que ces entreprises auront à définir, elles-mêmes, aux producteurs les conditions et caractéristiques des produits et à assumer la responsabilité en termes de positionnement, voire de viabilité sur les marchés extérieurs. Relevant l'impératif d'ouvrir de succursales bancaires algériennes à l'étranger, M^{me} Bahloul a appelé à l'accélération de cette étape pour accompagner les exportateurs algériens et les aider à accéder aux marchés extérieurs, notamment en Afrique où les opportunités d'exportation du produit algérien sont importantes. A ce propos, elle a préconisé l'ouverture de succursales au Mali, au Niger, en Mauritanie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire dans un premier temps, suivie par les autres pays africains. La directrice de la Caci estime également nécessaire l'ouverture de telles succursales dans les pays où il y a une forte communauté algérienne, notamment la France et le Canada.

S. Y.

Suisse

L'inflation est répartie à la hausse en avril

L'inflation en Suisse est répartie à la hausse en avril, les prix à la consommation remontant de 0,3 % en rythme annuel, sur fond de rebond des produits pétroliers, a indiqué hier l'office suisse de la statistique «OFS». D'un mois sur l'autre, la hausse des prix s'est chiffrée à 0,2 % par rapport au mois de mars, a indiqué l'OFS dans un communiqué, l'indice des augmentations des prix

de certains légumes et de l'habillage. Les tarifs des nuitées hôtelières, un secteur touché de plein fouet par la crise sanitaire, se sont également redressés.

Cette hausse de prix s'explique principalement par un rebond des prix des produits importés.

Les prix des produits fabriqués en Suisse se sont accrus de 0,1 % mais ont augmenté de 0,5 % sur un mois pour les prix

importés.

Par rapport au mois d'avril 2020, ce rebond des prix pour les produits importés a même atteint 1,2 %, selon les relevés de l'OFS, sur fond de rebond des cours du pétrole qui s'étaient effondrés avec le choc des premiers confinements l'an passé.

Par rapport à avril 2020, les prix des produits pétroliers se sont redressés de 16,2 %. La Suisse est un pays où l'inflation

est faible. Avec la crise sanitaire, les prix à la consommation étaient même repartis à la baisse, chutant en moyenne de 0,7 % sur l'ensemble de l'année 2020.

Lors de la publication de leurs résultats du premier trimestre, de nombreuses entreprises industrielles suisses ont signalé une hausse des coûts des matériaux et des frais de logistique avec la reprise.

Nabila T.

Indonésie

Le PIB recule de 0,74 % au 1^{er} trimestre

L'Indonésie a vu son produit intérieur brut (PIB) reculer de 0,74 % au premier trimestre 2021, marquant un quatrième trimestre consécutif de contraction, a annoncé, hier, le bureau indonésien des statistiques. Le premier trimestre de l'Asie du Sud-Est peine à sortir de la récession dans laquelle elle est entrée l'an dernier sous l'effet de la pandémie de Covid-19, après un recul de son PIB de 2,07 % sur l'en-

semble de 2020. «C'est toujours négatif, mais c'est bien mieux qu'au cours des trimestres précédents ce qui montre que le mouvement vers la reprise est sur la bonne voie», a indiqué le chef du bureau des statistiques Suhariyanto au cours d'un briefing.

L'activité au premier trimestre montre une amélioration par rapport au quatrième trimestre 2020 (-2,19 %) mais la contraction de début 2021 est un peu

plus importante que celle attendue par les économistes. Les secteurs du Transport et du Tourisme ont été particulièrement affectés, alors que le pays a imposé des restrictions aux déplacements et a fermé ses portes aux touristes étrangers depuis avril de l'an dernier. Des millions d'Indonésiens ont été licenciés ou mis au chômage partiel dans le pays de près de 270 millions d'habitants.

Le gouvernement mise sur

campagne de vaccination massive, avec l'aide notamment de la Chine, pour redresser son économie mais les livraisons de doses ont ralenti.

Le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé en avril de 0,5 point sa prévision de croissance pour l'Indonésie cette année à 4,4 %.

La Banque centrale d'Indonésie est plus optimiste avec une fourchette de 4,1 % à 5,1 % de croissance. **Samy O.**

Chine

Forte croissance de l'industrie navale au premier trimestre

L'INDUSTRIE chinoise de la construction navale a enregistré de fortes performances au premier trimestre de l'année, tout en conservant une part mondiale importante en termes de volume d'achèvement et de commandes nouvelles et en attente, selon les données officielles.

Le volume d'achèvement de la construction navale en Chine, en hausse de 39,8 % sur un an à 9,79 millions de tonnes de port en lourd (tpl) au cours des trois premiers mois, représentait une part du marché mondial de 43,4 %, selon le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information.

Les nouvelles commandes de construction navale ont bondi de 251,7 % par rapport à la même période l'année dernière pour atteindre 17,2 millions de tpl, soit une part du marché mondial de 47,4 %. Le volume des commandes en attente, qui a baissé de 1,4 % pour atteindre 78,48 millions de tpl à la fin du mois de mars, représentait une part du marché mondial de 44,6 %.

R. E.

Chlef

Examen de la possibilité de création d'une faculté de médecine

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a révélé, mardi à Chlef, l'installation d'une commission, par son département ministériel, pour examiner la possibilité de création d'une faculté spécialisée en médecine dans cette wilaya, au titre des efforts de soutien de la recherche scientifique et de la diversification des spécialités de l'enseignement supérieur.

Par Siham B.

« Une commission spéciale a été installée pour examiner la possibilité de concrétisation de ce projet de faculté qui requiert une étude approfondie afin de garantir une formation de qualité pour l'étudiant, tout au long de son cursus universitaire », a déclaré le ministre, en réponse à une question de la presse relative à un projet de faculté de médecine à Chlef, en marge de l'inauguration du nouveau pôle universitaire d'El Hosnia. M. Benziane a, néanmoins, insisté sur l'impératif, pour la wilaya de Chlef, de disposer d'un Centre hospitalo-univer-

sitaire parallèlement à la concrétisation du projet de faculté de médecine, afin que l'étudiant ne se retrouve pas contraint de se déplacer vers les wilayas voisines disposant d'établissements hospitaliers universitaires, pour poursuivre son cursus, après seulement une ou deux années d'études à l'université de Chlef », a-t-il observé.

A noter que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a procédé à l'inauguration d'un nouveau pôle universitaire à « El Hosnia », d'une capacité d'accueil de 6 000 places pédagogiques, dans différentes spécialités.

A la mise en service de ce nouveau pôle, à la rentrée universitaire prochaine, le nombre d'étudiants de l'université de Chlef sera porté à 38 000 inscrits dans différentes spécialités, contre 26 300 actuellement.

Sur place, M. Benziane s'est félicité des « normes de réalisation de cet établissement et de ses structures garantissant le confort nécessaire, tant à l'étudiant qu'à l'enseignant, notamment concernant les laboratoires de recherche et les bureaux destinés aux enseignants universitaires », a-t-il assuré. Selon les explications fournies au ministre,



ce nouveau pôle universitaire compte trois facultés, à savoir la faculté des sciences humaines et d'anthropologie (3 000 places pédagogiques), la faculté des sciences économiques et de gestion (1 000 places) et la faculté des sciences exactes et de l'informatique (2 000 places).

Ce pôle, qui entrera en activité à la prochaine rentrée universitaire, est doté, en outre, de deux résidences universitaires comptant respectivement 1 500 et 2 000 lits, alors que le siège

actuel de la faculté des sciences économiques et de gestion, sis à la cité « Essalam » du centre-ville de Chlef, sera destiné à abriter le projet de la ville scientifique, est-il signalé.

S'agissant de l'amélioration de la situation des résidences universitaires, M. Benziane a affirmé que la stratégie de son département ministériel est axée actuellement sur l'amélioration de la gouvernance de la résidence universitaire, à moyen terme, au regard des études et diagnos-

tics réalisées dans le domaine », a-t-il dit, soulignant que « 25 % des résidences universitaires sont dans un mauvais état, tandis que le reste se trouve dans un bon état ». Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a poursuivi sa visite à Chlef, avec la tenue d'une rencontre avec les membres de la famille universitaire locale, à la salle des conférences du pôle universitaire d'Ouled Farès.

S. B.

Lutte contre le Covid-19 à Ain Defla Désinfection de neuf daïras de la wilaya

UNE OPÉRATION visant la désinfection de neuf daïras de la wilaya de Ain Defla a été lancée dans le but d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris de la directrice locale de l'Environnement.

Intervenant en application des directives du wali de Ain Defla, cette opération, menée en coordination avec les services de la Protection civile, de l'Algérienne des eaux, (ADE), de l'Office national de l'assainissement (ONA), de la Direction des travaux publics (DTP) et des Ressources en eau, s'étalera jusqu'à la fin du mois, avec une moyenne de trois daïras par semaine, a précisé Samira Maâmeri. « Avec l'augmentation du nombre de contaminations au nouveau coronavirus, il était on ne peut plus nécessaire de procéder à la relance des opérations de désinfection et de nettoyage à travers les communes de la wilaya, en exploitant toutes les ressources humaines et matérielles », a-t-elle souligné.

A l'instar des opérations de nettoyage et de désinfection menées à l'apogée de la pandémie en 2020, celles qui ont été lancées mardi sont accompagnées d'une campagne de sensibilisation à l'adresse des citoyens pour leur rappeler la nécessité impérative de respecter des règles inhérentes au port du masque et de la distanciation physique. « Le virus est toujours là et la baisse de la vigilance de la part des citoyens peut avoir des conséquences imprévisibles », a-t-elle mis en garde.

R. R.

Souk Ahras

Raccordement à l'électricité rurale de plus de 100 exploitations agricoles

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Souk Ahras vient de lancer en coordination avec la concession de distribution de l'électricité et du gaz, une opération de raccordement à l'électricité rurale de 102 exploitations agricoles dans plusieurs communes de la wilaya, a-t-on appris auprès de cette direction.

Selon le chef du bureau de l'hydraulique agricole et des équipements ruraux de cette direction, Mabrouk Senani, cette opération permettra d'alimenter en énergie électrique

les puits, les forages profonds, les étables et les structures avicoles des exploitations de 15 communes dont Targuelt, Heddada, Oum Laâdhaïm, Khedhara, Merahna et Sidi Fredj. La concrétisation de cette opération nécessitera, selon une première estimation, d'étendre 51,82 km de lignes électriques de haute tension et de basse tension, a-t-il affirmé, ajoutant, qu'à terme, elle permettra d'élargir la surface agricole irriguée.

Dans le même contexte, il a été dénombré huit fermes d'élevage de bovins et de volailles non raccordées au réseau d'électri-

cité, selon le même responsable, et qu'il sera recouru « prochainement » à l'énergie solaire pour exploiter les forages éloignés du réseau d'électricité.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur de l'Agriculture et du Développement rural pour la période 2020-2024 incluant des programmes à caractère prioritaire portant notamment sur le raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité et à l'énergie solaire, a-t-on noté.

Samy Y.

Ain Témouchent

Des projets pour la maintenance de 200 km de routes

Le secteur des Travaux publics d'Ain Témouchent entreprend la réalisation de plusieurs projets de maintenance de 200 km du réseau routier, afin de réhabiliter plusieurs axes, notamment ceux situés dans les zones d'ombre, a indiqué le directeur local du secteur, Saïd Si Chaïb.

A ce propos, une enveloppe budgétaire de 1,6 milliard de dinars a été dégagée pour réaliser trois opérations de développement concernant la maintenance des routes sur une distance de 200 km sur l'ensemble des 28 communes de la wilaya, a souligné le même responsable. Ce programme en cours

de concrétisation revêt une grande importance et vise à réhabiliter de nombreux axes n'ayant pas bénéficié d'opérations de maintenance depuis de nombreuses années, en plus de rompre l'isolement de nombreuses agglomérations classées comme zones d'ombre, selon la même source.

Dans le même contexte, les communes de la daïra d'Oulhaça (Sidi Ouriache et Oulhaça), qui abritent le plus grand nombre de zones d'ombre de la wilaya, ont bénéficié d'un programme de maintenance de 41,8 km de routes pour un montant de 296,3 millions DA. D'autre part, la direction des travaux

publics prend en charge des projets de développement concernant la réalisation de quelques ouvrages d'art pour assurer la circulation sur plusieurs axes routiers qui, généralement, enregistrent des coupures lors de la saison hivernale en raison des inondations des oueds les traversant.

Ainsi, trois ponts sont en cours de concrétisation au niveau des routes menant vers les villages de Sidi Belhedane, Hamiane, Khechaïa, classées comme zones d'ombre de la commune d'Oued Sebbah, a-t-on indiqué.

A. Y.

Etats-Unis

Le policier jugé coupable du meurtre de George Floyd veut faire annuler le verdict

■ Le policier blanc Derek Chauvin, jugé coupable du meurtre de l'Afro-Américain George Floyd, a demandé mardi l'annulation du verdict, accusant le jury d'avoir eu des «comportements inappropriés».



Par Fil T.

Une requête a été déposée après l'apparition de photos d'un des douze jurés dans une manifestation antiraciste, qui ont soulevé des interrogations sur son impartialité, mais elle ne les

mentionne pas.

Son avocat, M^e Eric Nelson, demande «une audience pour annuler le verdict sur le fondement de comportements inappropriés du jury, de menaces, d'intimidations et de pressions ayant pesé sur lui et/ou de son échec à suivre les instructions

pendant les délibérations», selon un document transmis à la justice.

Il réclame également un nouveau procès au motif que le juge a refusé de dépayser le procès et d'isoler les jurés pendant les audiences, si bien qu'ils ont, selon lui, été influencés par l'im-

mense couverture médiatique du dossier.

Après trois semaines de débats et de courtes délibérations, Derek Chauvin a été déclaré coupable du meurtre de George Floyd le 20 avril et immédiatement écroué. Sa peine sera rendue le 25 juin.

Huit jours après ce verdict historique, l'un des jurés, Brandon Mitchell, un homme noir de 31 ans, a donné plusieurs interviews, dans l'espoir d'encourager les Afro-Américains à faire partie de jurys. «Comme voter, cela peut aider à provoquer un changement», avait-il dit.

Depuis, une photo de lui, vêtu d'un T-shirt aux couleurs du mouvement Black Lives Matter (Les vies noires comptent) avec la mention «Enlevez vos genoux de nos cous», a fait surface sur les réseaux sociaux.

M. Mitchell a expliqué à la presse locale avoir été photographié dans cette tenue en marge d'une grande manifestation antiraciste organisée fin août à Washington pour l'anniversaire du discours historique du leader

des droits civiques Martin Luther King «I have a dream».

Mais, dans le questionnaire adressé aux jurés potentiels avant le procès, il avait dit ne pas avoir participé aux manifestations contre les violences policières qui ont suivi la mort de George Floyd.

«Ses réponses étaient techniquement correctes, puisqu'il s'agissait d'une commémoration», relève l'expert en sélection des jurés, Jeffrey Frederick, cité par l'agence AFP.

«Il revient désormais au juge de l'interroger à nouveau pour voir s'il avait des idées préconçues ou s'il a menti, et de décider si c'est suffisamment grave pour affecter l'issue du procès», a-t-il ajouté. «Mais la barre est très haute pour annuler un procès, et cela arrive très rarement», a-t-il souligné.

De même, Steve Tuller, consultant en sélection des jurés, estime «peu probable que ces révélations changent le verdict». Mais selon lui, «il n'y a aucun doute que la défense va s'en servir pour faire appel».

F. T.

France/Italie

HRW dénonce le refoulement sommaire de jeunes migrants à la frontière franco-italienne

Human Rights Watch a dénoncé hier le refoulement sommaire à Menton (Sud), à la frontière franco-italienne, de jeunes migrants de moins de 18 ans remis à l'Italie avec des formulaires falsifiés par la police et sans information sur la possibilité de demander l'asile.

«La police aux frontières françaises n'a pas d'autorité légale pour déterminer qui

est mineur et qui ne l'est pas», rappelle Bénédicte Jeannerod, directrice France de l'ONG Human Rights Watch, dans un rapport repris par des médias.

«Au lieu de jugements hâtifs fondés sur l'apparence ou l'arbitraire, elle devrait orienter ces jeunes vers les autorités de protection de l'enfance pour qu'ils reçoivent une prise en charge adéquate», ajoute-t-elle. «Chaque mois, la police française

expulse sommairement des dizaines d'enfants non accompagnés vers l'Italie en violation du droit français et du droit international», selon HRW, qui a enquêté sur place en novembre et documenté des exemples comme celui de deux Soudanais de 17 et 16 ans renvoyés avec de fausses dates de naissance inscrites par la police française leur donnant 27 et 20 ans.

Des témoignages recueillis par HRW jusqu'en avril 2021 auprès des bénévoles et humanitaires côté italien (Diacona Valdese, WeWorld, Keshia Niya) ont corroboré cette observation. Les pays d'origine des jeunes sont variés : Pakistan, Afghanistan, Somalie, Côte d'Ivoire, Soudan, Guinée et Tunisie. La préfecture

des Alpes-Maritimes (Sud-Est) a été maintes fois mise en cause depuis 2017 sur ce sujet, y compris par les tribunaux.

HRW déplore aussi la rétention «abusive» voire «traumatisante pour les enfants» des personnes refoulées dans des préfabriqués de la police aux frontières française.

Selon les derniers chiffres officiels disponibles, 80 personnes en moyenne ont été quotidiennement refoulées à Menton début 2021, en application des contrôles rétablis par la France en 2015.

Le département des Alpes-Maritimes indique avoir accueilli plus de 7 500 jeunes étrangers se présentant comme mineurs isolés depuis 2017.

May H.

Brésil

5 morts, dont 3 enfants, lors d'une attaque au couteau dans une crèche

Trois enfants en bas âge et deux employées d'une crèche ont été tués mardi par un jeune homme de 18 ans armé d'un couteau dans l'Etat brésilien de Santa Catarina (sud), a annoncé la police locale. «Un homme de 18 ans a fait irruption dans une crèche muni d'une arme blanche et a attaqué des enfants et des employés. Deux adultes et trois enfants sont morts», a annoncé la Police militaire dans un communiqué.

«L'auteur (de cette attaque) a aussi retourné son couteau contre lui, se blessant au cou, à l'abdomen et au thorax. Il a été transféré dans un état grave à l'hôpital», poursuit le texte. Un quatrième enfant a été légèrement blessé, a précisé le commissaire Jerônimo Marçal Ferreira lors d'un point presse devant la crèche. Les autorités n'ont pas précisé l'âge des victimes, mais les médias locaux ont indiqué que l'établissement accueillait des enfants de six mois à deux ans.

L'attaque a eu lieu à Saudades, une petite ville d'environ 10 000 habitants à

600 km de Florianopolis, la capitale de l'Etat de Santa Catarina. Selon le commissaire, l'assaillant n'avait pas d'antécédents judiciaires. La gouverneure de Santa Catarina, Daniela Reinehr, a décrété un deuil officiel de trois jours. La dernière attaque sanglante dans une école au Brésil remonte à mars 2019, quand deux anciens élèves avaient tué par balle huit personnes avant de se donner la mort dans un collège de Suzano, dans la région de Sao Paulo.

Le club de football Chapecoense, situé à Chapeco, à 60 km de Saudades, a réagi sur Twitter : «Nous sommes absourdis par cette tragédie, il nous manque des mots pour communiquer l'ampleur de notre douleur face à une telle atrocité».

En 2016, Chapecoense avait été endeuillé par un crash d'avion qui avait fait 71 morts, dont 19 joueurs, 14 membres du staff et une vingtaine de journalistes.

Yo! N.





Colombie

La communauté internationale appelle au calme, nouvelles manifestations attendues

■ L'ONU, l'Union européenne, les États-Unis et des ONG, ont appelé au calme et dénoncé la répression des manifestations en Colombie, qui ont fait une vingtaine de morts et des centaines de blessés, alors que de nouvelles protestations sont attendues bientôt.

Par Mourad M.

Le Président Ivan Duque a fermement affirmé son soutien aux forces de l'ordre, alors que des manifestants bloquaient des routes et que des postes de police ont été attaqués mardi soir à Bogota, avec un bilan officiel de sept civils et 27 policiers blessés.

La mobilisation a démarré le 28 avril contre un projet de réforme fiscale, depuis retiré, et s'est transformée en protestation générale contre le gouvernement de droite, marquée par des violences notamment à Cali (sud-ouest).

Le Comité national de grève, à l'origine du mouvement, a maintenu son appel à manifester bientôt, à présent aussi contre un projet de réforme de la santé. «Nous sommes profondément alarmés par les événements dans la ville de Cali en Colombie, où la police a ouvert le feu sur des

manifestants qui s'opposent à une réforme fiscale, tuant et blessant un certain nombre de personnes», a déclaré Marta Hurtado, porte-parole du Haut Commissariat aux droits humains de l'ONU, à Genève.

Le Défenseur du peuple, entité publique de protection des droits, avait fait état lundi matin de 19 morts, 89 disparus et le gouvenement de 846 blessés, dont 306 civils.

L'Union européenne a jugé «prioritaire de mettre un terme à l'escalade de cette violence et d'éviter tout usage disproportionné de la force par les forces de sécurité».

Les États-Unis ont appelé à la «plus grande retenue de la part de la force publique afin d'éviter d'autres pertes de vies».

L'ONG Amnesty International a demandé que soit mis «fin à la répression des manifestations et à la militarisation des villes».

Des manifestants ont bloqué

à nouveau mardi des routes dans au moins quatre départements, ainsi qu'à Bogota et Cali.

Dans la capitale, 16 postes de police ont été attaqués mardi soir par des dizaines de personnes, selon les autorités.

«L'escalade de la violence cette nuit est brutale», a tweeté le maire de Bogota, Claudia Lopez, après avoir demandé l'aide du ministère de la Défense pour sécuriser des centres de détention temporaires. Elle a évoqué des «policiers atteints par balle, blessés à l'arme blanche ou manquant d'être brûlés vifs».

«Rien de justifié qu'il y ait des personnes armées qui, sous couvert du désir légitime des citoyens de manifester, sortent tirer sur des personnes sans défense et agresser cruellement nos policiers», a affirmé M. Duque.

La situation s'est aggravée à Cali depuis lundi soir. Le secrétariat local à la sécurité a répertorié cinq morts et 33 blessés pour cette seule journée dans cette ville où l'armée est déployée depuis vendredi.

Les blocages des principales voies d'accès commencent à générer une pénurie de carburant et des inquiétudes pour le passage de camions d'oxygène



PH. > D. R.

et de matériel médical, en pleine pandémie de Covid-19.

En annonçant le renfort sur place de plus de 700 soldats, 500 agents de l'Esmad et 1 800 policiers, le ministre de la Défense, Diego Molano, avait argué que les troubles y étaient orchestrés par des groupes armés.

M. Duque a renchéri mardi en affirmant que les forces de l'ordre étaient cible de ces groupes qui entendent prendre le contrôle des anciens fiefs de l'ex-guérilla des Farc depuis qu'elle a signé la paix en 2016.

Sous la pression des manifestations, le ministre des Finances

a démissionné lundi. La veille, le Président Duque avait retiré son projet de réforme.

Ce conservateur, dont la popularité est en berne à 33 %, avait déjà été cible de manifestations en 2019. Il s'est engagé à présenter un nouveau texte, excluant les points les plus contestés dont une hausse de la TVA.

La Colombie traverse une troisième vague de contaminations avec plus de 2,9 millions de cas dont plus de 75 000 décès. Son PIB a chuté de 6,8 % en 2020, le chômage atteint 16,8 % et le taux de pauvreté grimpe à 42,5 %.

M. M.



Commentaire

Assurance

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que La République En Marche a semé le trouble à droite en fusionnant sa liste pour les élections régionales de juin prochain avec le candidat Paca Les Républicains, Renaud Muselier, le Rassemblement National tente lui aussi de prendre sa part du gâteau chez les LR et surtout d'appeler les électeurs de droite à voter pour eux. Le numéro deux du RN, Jordan Bardella, a en effet assuré hier que son parti avait «beaucoup de points communs avec l'électorat» du parti Les Républicains, qui vient de se déchirer sur l'opportunité de passer ou non un accord avec LREM au premier tour des élections régionales en Paca. Les Républicains ont maintenu finalement mardi leur «soutien» à Renaud Muselier, candidat LR à sa succession à la tête de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en échange de l'assurance qu'il n'y aurait «aucun accord avec LREM» malgré le retrait annoncé de la liste macroniste. Renaud Muselier «veut garder son siège à tout prix, il est obligé de faire alliance avec les macronistes car il sait que sinon le RN est en position de force pour gagner la région», a estimé sur LCI le vice-président du RN, qui a tenu à distinguer «les LR d'en haut qui vont à la soupe avec Emmanuel Macron et les LR d'en bas». Il a fait valoir que le candidat du RN dans cette région, l'ancien ministre sarkozyste Thierry Mariani, avait «vu Les Républicains se saborder et se tourner vers Emmanuel Macron, et renier leurs convictions». «Or, aujourd'hui nous partageons beaucoup de points communs avec l'électorat des Républicains. Et Marine Le Pen en 2022 sera aussi la candidate de toute cette droite populaire, sociale, qui aspire aujourd'hui à remettre de l'ordre dans le pays et qui partage avec nous cette volonté de ne pas faire réélire Emmanuel Macron parce qu'un nouveau quinquennat d'Emmanuel Macron serait un nouveau quinquennat de désordre, de chaos, de violence», a ajouté Jordan Bardella. Chez LR, le député LR Eric Ciotti s'était attiré fin avril les critiques de la gauche et de la majorité en jugeant que ce qui «différencie globalement» son parti du Rassemblement national est la «capacité à gouverner». Hier, le président LR du Sénat, Gérard Larcher, a souligné que «ça va beaucoup plus loin que cela» : cela concerne aussi «la vision de la société, le regard sur l'Europe et le monde, et aussi quelque part une confiance en l'homme et non pas une peur de l'autre». «C'est ça pour moi toutes nos différences avec le Rassemblement National (...), ce sont des valeurs sur lesquelles je ne transigerai jamais», a-t-il insisté. Mais les électeurs de droite ne sont visiblement pas du même avis, alors que de nombreuses études d'opinions montrent une proximité toujours plus grande entre les électeurs LR et RN sur une majorité de sujets et alors que beaucoup d'électeurs de droite sont de plus en plus tentés par un vote pour Marine Le Pen pour la prochaine présidentielle. LR se retrouve ainsi en proie à la convoitise de LREM et du RN et devra rapidement se prononcer pour la présidentielle s'il ne veut pas voir ses électeurs le désert.

F. M.

Éthiopie

Minée par les crises, le pays prépare des élections «imparfaites»

Le Premier ministre Abiy Ahmed avait promis d'organiser les élections les plus démocratiques que l'Éthiopie ait jamais connues. A un mois du scrutin, entre un conflit larvé au Tigré, des violences politico-ethniques et des obstacles logistiques, la seule tenue du scrutin relève de la gageure.

Sa promesse, le Premier ministre l'avait faite en arrivant au pouvoir en 2018. Dans la foulée, le quadragénaire insufflait un vent de réformes dans le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique : libération de prisonniers politiques, libéralisation partielle de l'économie et une paix conclue avec l'Erythrée, qui lui vaudra son prix Nobel de la paix 2019.

A présent, le chef de l'exécutif est confronté à une série de crises profondes et meurtrières qui font dire à de nombreux observateurs que les élections du 5 juin, lors desquelles les Éthiopiens éliront notamment leurs députés (lesquels choisissent le Premier ministre), seront au mieux imparfaites.

«Il y a un large consensus pour dire que ces élections ne seront pas parfaites, et c'est un doux euphémisme. Il y aura des manquements, des motifs de les

critiquer et beaucoup à améliorer», résume un diplomate qui suit de près le dossier.

Le conflit au Tigré, débuté il y a six mois et qui se traduit par un «désastre humanitaire» selon le département d'État américain, est la crise sécuritaire en cours la plus aiguë.

Le scrutin a d'ores et déjà été reporté sine die dans cette région septentrionale de quelque six millions d'habitants.

Mais la présidente de la commission électorale, Birtukan Mideksa, a également identifié d'autres foyers de violences qui ont contraint ses équipes à suspendre leurs activités, y compris dans certaines zones des régions les plus peuplées du pays (Oromia et Amhara).

Le premier mandat d'Abiy Ahmed s'est accompagné d'une résurgence de conflits locaux – souvent territoriaux – que ses prédécesseurs étaient parvenus à étouffer moyennant une répression tous azimuts.

Les dernières violences en date, marquées par le recours aux armes automatiques et aux incendies volontaires de masse, ont fait plusieurs centaines de morts courant mars dans la région Amhara.

La tâche de la commission électorale est d'autant plus

ardue que, même en temps normal, organiser des élections générales est un véritable défi dans un pays d'1,1 million de km² aux infrastructures déficientes et comptant plus de 110 millions d'habitants.

Mi-avril, M^{me} Birtukan a annoncé que la moitié seulement des 50 000 centres d'enregistrement des électeurs étaient ouverts et que dans les régions Afar et Somali aucun ne fonctionnait.

A Addis Abeba, ville de quelque cinq millions d'habitants, seuls 200 000 électeurs s'étaient enregistrés sur les listes. De rares meetings électoraux et les affiches du Parti de la Prospérité de M. Abiy viennent rappeler aux habitants de la capitale la proximité des élections.

Dans son message à la Nation ce week-end pour la Pâques orthodoxe, le Premier ministre a assuré que les élections constitueraient «l'un des chapitres de la résurrection de l'Éthiopie».

Certains dans l'opposition veulent croire que le scrutin pourrait marquer une rupture par rapport à ceux de 2015 et 2010, lors desquels la coalition au pouvoir depuis 1991 avait enregistré des scores soviétiques.



Ligue 1 algérienne (20^e journée)

L'Entente reste leader, le Chabab s'éveille

L'Entente de Sétif a conservé le leadership de la Ligue 1 Algérienne de football malgré son nul à domicile contre l'USM Alger (1-1), concédé dans la nuit de mardi à mercredi, pour le compte de la 20^e journée, ayant vu le champion sortant, le CR Belouizdad, réagir de fort belle manière après sa précédente défaite à domicile, en at-omisant l'AS Ain M'lila (5-1). C'est cependant le cas de dire que l'Aigle noir Sétifien l'a échappé belle, car il avait commencé par concéder l'ouverture du score devant Billel Benhamouda (56'), avant d'arracher l'égalisation grâce à Houssam-Eddine Ghacha, ayant transformé un penalty à la (81'). Un résultat qui arrange beaucoup plus les affaires de l'Entente, qui reste bien accrochée à son fauteuil de leader, avec quatre longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, la JS Saoura, qui de son côté a assez facilement domi-né l'Olympique de Médéa (2-0), grâce notamment au doublé de Billel Messaoudi, aux 27' et 29'. Pour sa part, l'USMA, qui restait sur une importante victoire chez le CR Belouizdad (0-1), a laissé filer une belle opportunité de se relancer dans la course aux premiers rôles, et reste finalement septième au classement général, avec 32 points au comp-teur. Les plus grandes surprises de cette 20^e journée ont probab-lement été la victoire du NC Magra chez l'ASO Chlef (0-1), grâce notam-ment à l'inusable Hadj Bouguèche (1'), et surtout le nul (1-1), concé-dé par la JS Kabylie chez la lanterne rouge, le CA Bordj Bou Arréridj. Les Canaris étaient en effet irrésistibles avant ce mardi, aussi bien en championnat qu'en Coupe de la Confédération africaine, dont ils ani-meront prochainement les quarts de finale face au représentant tuni-sien, le Club Sportif Sfaxien. Ils étaient donc favoris face aux Criquets, même si ces derniers avaient l'avantage du terrain. Mais à la fin, il semble que ce soit «la volonté de survivre du CABBA» qui a pris le dessus. De son côté, le MC Alger a terminé son match contre l'USM Bel-Abbès avec la peur au ventre, car après avoir mené assez confort-ablement (2-0), il a concédé un but à environ cinq minutes de la fin (ndlr, temps additionnel inclus) ce qui l'a un peu fait douter. Ce qui a été également le cas pour le Mouloudia d'Oran face au NA Hussein-Dey, qu'il a difficilement battu (3-2), alors que le duel WA Tlemcen-CS Constantine a été le seul de cette 20^e journée à s'être terminé sur un score vierge (0-0). Un peu plus tôt dans l'après-midi, la JSM Skikda et le Paradou AC, qui évoluaient tous les deux à domicile, avaient res-pectivement dominé l'US Biskra (2-0) et le RC Relizane (2-1).

Résultats et classement:

JSMS- USB	2-1	
PAC - RCR	2-0	
CRB- ASAM	5-1	
MCA-USMBA	2-1	
ESS- USMA	1-1	
ASO- NCM	0-1	
MCO-NAHD	3-2	
WAT-CSC	0-0	
CABBA-JSK	1-1	
JSS-OM	2-0	
	Pts	J
1). ES Sétif	43	20
2). JS Saoura	39	20
3). CR Belouizdad	36	20
-). MC Oran	36	20
5). JS Kabylie	35	20
6). MC Alger	34	20
7). O. Médéa	32	20
-). USM Alger	32	20
9). AS Ain M'lila	31	20
-). CS Constantine	31	20
11). Paradou AC	30	20
12). RC Relizane	24	20
13). WA Tlemcen	21	20
14). ASO Chlef	20	20
15). NA Hussein-Dey	19	20
-). US Biskra	19	20
-). NC Magra	19	20
18). USM Bel-Abbès	15	20
19). JSM Skikda	14	20
20). CABB Arrérid	6	20

Le match JSK-MCO avancé au 11 mai

Le match JS Kabylie - MC Oran, comptant pour la 21^e jour-née du championnat de Ligue 1, a été avancé au mardi 11 mai au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel. Prévues initiale-ment le 15 ou 16 mai, cette ren-contre a été avancée «sur deman-de de la JS Kabylie et après accord du MC Oran», précise la même source. «La LFP a pris cette décision pour permettre à notre représentant de préparer le match dès 1/4 de finale (aller) de la Coupe de la Confédération de la

CAF en déplacement contre le CS Sfaxien (Tunisie), prévu le 16 mai, dans de très bonnes conditions», souligne l'instance dirigeante de la compétition. La 20^e journée de championnat, marquant le début de la phase retour de la compé-tition, s'est jouée ce mardi, avec le choc entre l'ES Sétif et l'USM qui s'est soldé par un nul. Au terme de la première partie de la saison, la JSK occupe la 3^e place au clas-sement avec 34 points, alors que le MC Oran suit derrière à la 4^e position en compagnie du CR Belouizdad, avec 33 points cha-cun.

Riyad étale toute sa classe face au PSG

Mahrez rejoint Madjer dans le cercle fermé des finalistes

■ Riyad Mahrez a offert, grâce à son doublé mardi soir lors de la demie-finale retour de Ligue des Champions face au PSG à l'Etihad Stadium (2-0, 4-1 agg), une qualification en finale de cette prestigieuse compétition européenne.



Mahrez a illuminé le ciel de Manchester

A ttendus depuis 1970, les Sklblues de Manchester connaî-tront de nouveau une finale de Ligue des Champions grâce à un Riyad Mahrez décisif et impressionnant lors de cette double confrontation face au PSG. Déjà buteur à l'aller, le capitaine des Verts a été mardi soir l'auteur d'une prestation exceptionnelle ponctuée par un doublé marqué de façon si mali-cieuse qu'elle en rappellerait les plus belles heures des chas-seurs de buts européens. Mais, au delà des buts, le symbole surpasse la manière : Manchester City est qualifié en finale de Ligue des Champions et cet objectif attendu depuis 51 ans a été atteint grâce au génie de son international algérien qui étalé toute sa classe.

En ballotage favorable après leur victoire au Parc (1-2), les hommes de Pep Guardiola ont débuté leur match de la plus belle des manières après avoir vu un penalty parisien sur une suspicion de main de la part de Zinchenko, finalement annulé suite à la consultation de la VAR. À la onzième minute de jeu, Zinchenko mène un contre Citizen et centre pour Kevin De Bruyne qui voit sa frappe con-trée par Alessandro Florenzi. La frappe de l'Italien est repous-sée vers Riyad Mahrez qui face à Navas réussit à envoyer le ballon

dans les filets parisiens. Un avantage donné par Mahrez, qui va permettre à City de prendre le scénario du match à son com-pte. Lors de la seconde période, City toujours en gestion conti-nue à dominer en gérant sa capacité à se projet en contres grâce à son trio Foden-De Bruyne-Mahrez. Cette grosse domination sera récompensée sur un contre emmené par De Bruyne sur le côté gauche, ce dernier lance en profondeur Phil Foden qui dans la surface déca-ble Mahrez. Seul face à Navas, le natif de Sarcelles crucifie le Paris Saint Germain et s'inscrit ainsi pour l'Histoire comme le héros des SkyBlues (63').

Un doublé qui enterre définitive-ment les espoirs d'une secon-de finale d'affilée pour les Parisiens et qui finiront à dix suite à l'expulsion de Di Maria (69') suite à un mauvais geste sur Ferdinandinho. Une victoire, qui permet ainsi aux Citizens d'accéder pour la première fois en finale de Ligue des Champions sous l'ère émiratie après une demie finale perdue en 2016 face au Real Madrid.

Si la performance individuelle de Mahrez a été éclatante, le mérite de l'international algérien s'étend à une phase finale que l'on peut qualifier de «master-class». L'ancien joueur de Leicester s'est montré décisif à chaque match depuis le huitiè-

me de finale retour. D'abord passeur décisif face à Mönchengladbach et Dortmund en quarts de finale aller, Mahrez est sur une série de quatre buts en quatre matchs avec un but face à Dortmund au retour et trois buts face aux Parisiens. Le numéro 26 des Citizens devient ainsi le second joueur à marquer sur les deux matchs d'une demie-finale pour un club anglais depuis Sadio Mané avec Liverpool en 2018 face à l'AS Roma.

Enfin, du point de vue des statistiques sur la saison, Riyad Mahrez comptabilise ainsi 14 buts et sept passes décisives, toutes compétitions confon-dues. Arrivée en 2018, Mahrez continue d'imposer sa marque à City, réalisant sa troisième sai-son à plus de dix buts toutes compétitions confondues (NDLR : 13 buts en 2019/2020 et 12 buts en 2018/2019 toutes compétitions confondues) sous les ordres de Pep Guardiola.

Trente-quatre ans après Rabah Madjer, l'Algérie envoie un second représentant en finale de la plus prestigieuses des compétitions de clubs au monde. Reste désormais à Riyad Mahrez de marquer à Istanbul avec tout autant de brio et de talent les esprits pour s'offrir auprès des Algériens les mêmes instants de gloire pour l'éternité.

M. M./DZ foot

USM Alger

Le Ghanéen Opoku Kwame qualifié par la LFP

L'attaquant international ghanéen Opoku Kwame (21 ans), recruté par l'USM Alger lors du dernier mer-cato, a été officiellement qualifié par la Ligue de football profes-sionnel (LFP) et a pu prendre part au match en déplacement face à l'ES Sétif, pour le compte de la 20^e journée de champion-

nat de Ligue 1, a annoncé le club algérien. «La direction tient à informer les supporters du club qu'Opoku Kwame est officielle-ment qualifié par la LFP et pourra faire ses débuts dès ce soir face à l'ES Sétif», a indiqué le club algérien sur sa page officielle Facebook. Auteur de huit buts cette saison, toutes compétitions

confondues, l'ex-attaquant d'Asante Kotoko s'est engagé le 10 mars dernier avec les Rouge et Noir contre la somme de 350 000 dollars et un salaire mensuel de 15 000 dollars. Au terme de la phase aller, l'USMA occupe la 7^e place avec 31 points, en compagnie du MC Alger et de l'AS Ain M'lila.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

24^e jour de ramadhan

Imsak : 04 : 00

Iftar : 19 : 44

L'inconscience des citoyens accentue les risques

Ramadhan, mois de la surconsommation et des... intoxications

Durant le mois de ramadhan, en particulier, comme pendant la période estivale, le risque d'intoxication augmente par suite de l'exposition par les commerçants de certains produits à l'air libre.

Ce mois sacré n'échappe plus au piège de la société de consommation et devient une belle période d'opportunité commerciale où le marché informel explose. Ce sont des espaces qui échappent au contrôle, où sont commercialisés des produits alimentaires, tel que les jus, limonades, le pain, charbet dans des sachets, zlabia... Tout se vend en plein air, exposé au soleil et à la poussière sur des tables de fortune. Pis encore, il s'agit souvent de produits périmés ou dont la date de péremption est proche. Ces commerçants inconscients ignorent totalement que leurs produits pourraient être à l'origine de graves maladies. Le citoyen ne doit pas, par conséquent, aller s'approvisionner dans ces sites illicites où la seule règle respectée est le non-respect des règles d'hygiène et de celles qui régissent les transactions commerciales. D'où le nombre important de cas d'intoxications alimentaires enregistrés chaque ramadhan parmi les familles. Cependant,

s'il y a un phénomène dont la responsabilité est partagée entre responsables, marchands et consommateurs, c'est bien celui des intoxications alimentaires. En effet, le citoyen est aussi responsable que les pouvoirs publics et le mouvement associatif, du fait que ce dernier soit attiré par les petits prix des produits périssables. Malheureusement, l'absence de vigilance est une des caractéristiques des gens qui s'accommodent de tout, pour peu que les prix leur soient accessibles. Peu importe que les produits soient mal conservés ou étalés à l'air libre et exposés à la poussière, à la fumée des véhicules et au soleil. Les marchands, quant à eux, sont souvent pointés du doigt, pourtant ils ont toujours autant de clients qui s'abattent sur la marchandise.

A cette inconscience du consommateur s'ajoutent la démission des pouvoirs publics et l'indifférence du mouvement associatif quant à la défense de celui-ci. Mais quoi qu'il en soit et quelle que soit la responsabilité des autorités concernées, celle du consommateur est à déplorer le plus, lui qui doit se soucier en premier de sa santé et donc prêter la plus grande attention à ce qu'il mange.

Meriem Benchaoui

Illizi

Deux appareils de dialyse don de Sonatrach à l'hôpital de Debdeb

L'ÉTABLISSEMENT public de santé de proximité de Debdeb vient de bénéficier de deux appareils de dialyse, don de la direction générale du groupe Sonatrach, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya d'illizi. Ce matériel est destiné à renforcer les capacités de l'EPSP en vue d'améliorer les prestations de santé assurées aux insuffisants rénaux de la région, a-t-on précisé.

L'opération s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité

initiées par le groupe Sonatrach en tant qu'entreprise citoyenne et en application du principe de responsabilité sociale envers les zones enclavées et éloignées et avec les catégories sociales vulnérables, surtout dans la conjoncture sanitaire actuelle, a souligné la même source.

Dans le cadre de la solidarité, l'Établissement public hospitalier EPH d'illizi a réceptionné dix respirateurs artificiels, don de l'association des Ouléma algériens, comme appui aux efforts des

Les prix flambent toujours



Loumis

Djalou@hotmail.com

Marche à Béjaïa

Les pompiers réclament la levée des sanctions envers leurs collègues

■ La tension est montée chez les sapeurs-pompiers de la wilaya de Béjaïa, depuis la suspension de sept agents parmi les membres de la Coordination syndicale de la Protection civile de la même wilaya, lesquels font partie des 230 pompiers sanctionnés par le ministère de l'Intérieur, au lendemain d'une journée de protestation nationale.

Par H. Cherfa

Hier, un grande marche de protestation a été organisée, depuis l'unité principale sise aux quatre chemins jusqu'au siège de la direction de la Protection civile de wilaya au niveau de la cité Tobbal, puis vers le siège de la wilaya où un sit-in a eu lieu. Des centaines d'agents en tenue ont pris part à cette marche, appuyée à la fin par un rassemblement de protestation devant leur tutelle locale. Les protestataires réclament la levée des sanctions prises contre leur collègues qui ont participé à l'action de dimanche dernier. Une action au cours de laquelle les sapeurs-pompiers

réclamaient l'amélioration de leurs conditions de travail et leurs salaires. Les agents de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa dénoncent les mesures répressives dont ont été victimes leurs collègues syndicalistes, puisque l'action de dimanche dernier a été organisée sous l'égide de la Coordination syndicale locale. En sus de la revendication de la levée des sanctions disciplinaires infligées à leurs collègues, les soldats du feu, qui ont marché en nombre hier, ont à nouveau réclaté l'amélioration de leurs conditions socio-professionnelles à travers un certain nombre de revendications dont «la révision du statut particulier», «la hausse des

salaires, dont le SNMG». Ils revendiquent également «l'octroi de la prime de contagion, le versement de la prime Covid-19, la réduction des heures supplémentaires, la mise en place d'un système de promotion par voie de concours professionnel tel que défini dans les statuts et l'annulation de l'impôt sur le revenu», entre autres. Les protestataires ont arboré plusieurs pancartes sur lesquelles étaient portées leurs revendications. On pouvait lire : «L'annulation immédiate des sanctions prises à l'encontre des 230 agents», «Intégration immédiate des agents suspendus», «On ne vous demande pas de faveur, on demande nos droits», entre autres.

H. C.

Accidents de la route

36 morts et 1 471 blessés en une semaine

Trente-six personnes ont trouvé la mort et 1 471 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs régions du pays durant la période allant du 25 avril au 1^{er} mai, indique, hier, un bilan hebdoma-

daire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Sétif, avec trois morts et 79 blessés suite à 54 accidents enregistrés dans l'ensemble de la wilaya. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour éteindre

481 incendies urbains, industriels et autres.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 279 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, ainsi que 266 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Pour ces deux opérations, 1 120 agents de la Protection civile, 207 ambulances et 127 engins d'incendie ont été mobilisés, précise la même source.

N. B.

Cyclisme/ Tour du Rwanda (4^e étape)

5^e place pour Lagab, le Français Ferron vainqueur

Le cycliste algérien Azzedine Lagab a pris la cinquième place de la quatrième étape du tour international du Rwanda 2021 (2-9 mai), course hier entre Kigali et Musanze, sur une distance de 123,9 km, alors que le Français Ferron Valentin s'est imposé au sprint final.

Le Français de la formation Total Direct Energie a remporté la victoire de l'étape avec un temps de 3h13:47, devant son compatriote Rolland Pierre (3h13:47) et le

Rwandais Manizabayo Eric (3h13:51).

L'Algérien Azzedine Lagab a pris la 5^e place avec un temps de 3h14:09.

Au classement général, le Colombien Sanchez Vergara (Team Medellin) a gardé son maillot jaune de leader. Lagab occupe la 26^e place, à cinq minutes et 10 secondes du Colombien.

Outre Lagab, quatre autres cyclistes algériens sont présents au Rwanda : Saïdi Nacim, Hamza Mansouri, Ayoub Sahiri et

Mohamed Amine Nehari.

La 5^e étape prévue aujourd'hui mènera le peloton de Nyagatare à Kigali sur une distance de 149,3 km.

Organisé depuis 1988, le Tour du Rwanda était une course amateur, jusqu'en 2009. L'année dernière, après 10 ans en catégorie 2.1, l'UCI lui a donné le badge pour le 2.2. La précédente édition a été remportée par l'Erythréen Natnael Tesfatsion.

M. O.